

Master MEEF 2nd degré parcours Biotechnologies (CAPLP)

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) – 2nd degré

UFR/Institut :

Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

Type de diplôme :

Master,
Préparation au CAPLP

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) d'enseignement :

Saint-Denis

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Scolarité :

ESPE de l'académie de Créteil
Site de Bonneuil-sur-Marne
Rue Jean Macé – 94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél : 01 49 56 37 52
Mail : scol-espe@u-pec.fr

Présentation de la formation

Ouverture en septembre sous réserve d'habilitation de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

Le Master MEEF 2nd degré parcours Biotechnologies (CAPLP) forme les étudiants à l'enseignement des biotechnologies dans les séries professionnelles du baccalauréat.

La formation prépare au concours de l'éducation nationale (CAPLP Biotechnologies, options Santé-environnement et Biochimie-génie biologique) et à la prise de fonction dans l'enseignement des lycées professionnels.

L'année de Master 1 permet la préparation aux épreuves du CAPLP biotechnologies.

L'année de Master 2 se déroule en alternance après admission au concours du CAPLP biotechnologies (avec le statut d'enseignant stagiaire).

Cette formation est ouverte aux étudiants en formation initiale ou en formation continue, dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle. Elle est proposée en régime d'évaluation normale ou en régime d'évaluation dérogatoire.

Capacité d'accueil

30

Compétence(s) visée(s)

Les compétences scientifiques des Biotechnologies : Biochimie, Microbiologie, Physiologie humaine, Biotechnologies industrielles, pharmaceutiques, agro-alimentaires et de l'environnement, Technologies de l'habitat et de l'environnement, Hygiène professionnelle, Restauration collective, risques professionnels, service à la personne et bio-éthique.

Les compétences didactiques et professionnelles nécessaires pour assurer les missions d'enseignant.

Poursuites d'études

Doctorat dans le domaine des sciences de l'éducation.

Débouchés professionnels

Enseignement des biotechnologies en lycée professionnel.

Les compétences professionnelles acquises permettent d'envisager d'autres métiers tels que :

coordinateur de formateurs,
coordinateur de stages de formation professionnelle,
coordinateur pédagogique,
conseiller en formation,
formateur d'adultes,

moniteur de formation professionnelle.

<http://espe.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Environnement de recherche

Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux (IRIS), UMR 8156 CNRS

INSERM

EHESS

Paris 13, SMBH

STEF, ENS Cachan

Partenariats

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Rectorats de l'Île de France (Paris, Créteil, Versailles).

Responsable(s)

Responsable de mention : François Costa

Responsable de parcours : Jasmine Latappy

Modalités de contrôle des connaissances

Régime présentiel

en Master 1 : contrôle continu et examen terminal écrit

en Master 2 : contrôle continu dans chaque UE.

Régime dérogatoire (non présentiel)

en Master 1 : examen terminal écrit ou oral selon les UE.

en Master 2 : examen terminal écrit ou oral selon les UE.

Secrétariat

ESPE de l'académie de Créteil

Site de Saint-Denis

Place du 8 mai 1945 - 93200 Saint-Denis

Tél : +33 (0)1 49 71 87 11 / 88 35

Mail : secpeda-espe-stdenis@u-pec.fr

Calendrier pédagogique

Année de Master 1 : de début septembre à début juillet.

Année de Master 2 : de fin août à fin juin.

Modalités d'admission en formation initiale

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 ou plus.

Posséder une expérience professionnelle dans un domaine des biotechnologies (santé, environnement, agro-alimentaire, pharmacologie, recherche). Une expérience d'un minimum de 5 semaines est exigé.

Modalités d'admission en formation continue

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 ou plus.

Posséder une expérience professionnelle dans un domaine des biotechnologies (santé, environnement, agro-alimentaire, pharmacologie, recherche). Une expérience d'un minimum de 5 semaines est exigé.

Accès possible par Validation d'acquis professionnels (VAP) :

Salariés en reconversion ou contractuels de l'Éducation nationale (ex : diplôme de niveaux 4 ou 5 avec 7 ans d'expérience et diplômes de niveau 3 avec 5 ans d'expérience).

Cadres en entreprise avec 5 ans d'expérience.

Modalités d'admission en formation par alternance

En Master 2 : la formation en alternance concerne uniquement les lauréats au concours CAPET Biotechnologies.

Candidature

• Etudiants ou adultes en reprise d'études : informations sur

<http://espe.u-pec.fr>

• Etudiants internationaux résidant à l'étranger : consultez le site www.campusfrance.org

• Etudiants internationaux hors Campus France : informations sur

